

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21775 - 80ÈME ANNÉE

Assemblée générale des communistes de Saint-Pierre

La Section PCR de Saint-Pierre rappelle l'importance de l'unité des progressistes réunionnais

La Section PCR de Saint-Pierre a tenu son assemblée générale le 21 février dernier. Après l'analyse de la situation et le bilan des actions en 2024, la Section communiste de Saint-Pierre a fait part de son soutien à la relance de l'impression de « Témoignages », avec un délégué à la distribution de notre journal qui fera partie du bureau de la Section. Les communistes de Saint-Pierre regrettent le manque d'unité dans le camp progressiste.

Belle assemblée générale de la section PCR Saint-Pierre, vendredi 21 février. Merci à M. Palma pour son accueil dans sa magnifique salle Ravine des Cabris.

Devant une cinquantaine d'adhérents, la section a rendu son bilan d'activité 2024 et proposé son calendrier 2025. C'est le président du PCR Élie Hoarau qui a ouvert le débat sur la situation internationale, nationale et régionale : nouveaux rapports de forces internationaux, pression des États Unis, montée en puissance des BRICS... instabilité parlementaire en France... nécessité d'une conférence territoriale élargie aux forces vives de la Réunion...

Jean-Michel Folio, délégué auprès du secrétariat a fait le point sur les rapports de forces issus des dernières élections à La Réunion, et évoque les contacts entre la sec-



tion et le mouvement Équilibre de Ruth Dijoux et d'autres partis dans le cadre de la préparation des municipales 2026. Les camarades échangèrent leur point de vue, regrettant le manque d'unité dans le camp progressiste, constat partagé par le secrétariat de la section. Pascal Basse, secrétaire à la communication, a fait le bilan d'activité : point sur les adhésions, interventions municipales, actions de la section dans les manifestations contre la guerre en Palestine, contre la réforme des retraites, dans la campagne des européennes... Parmi les projets pour 2025 il évoque notamment la création d'une version papier mensuelle de « Témoignages ».

C'est Philippe Saminadin, secrétaire aux finances, qui soumet la reconduction du bureau aux militants, avec en plus Mamode Suf comme délégué à la distribution de « Témoignages », reconduction approuvée à l'unanimité.

Marie Ghislaine Cataye, qui présida l'assemblée, fut reconduite dans ses fonctions de secrétaire de la section. Elle conclut sur les prochains rendez-vous de mars : participation à la marche pour le climat à Sainte Suzanne le 16 mars, accueil de la délégation chagossienne à la Réunion dans la première quinzaine du mois, commémoration des 100 ans de la naissance de Paul Vergès le 5 mars.

SIDELEC Réunion

États généraux de la canne à sucre : le gouvernement soutiendra-t-il encore Tereos contre les planteurs ?

Si le gouvernement continue de soutenir Tereos contre les planteurs comme lors des négociations de la Convention canne en 2022, à quoi serviront les « États généraux de la canne à sucre » annoncés par le représentant de l'État à La Réunion en mai prochain ? Paris doit arrêter de jouer le patriotisme économique français contre les Réunionnais. Paris doit imposer à Tereos la transparence totale sur les richesses qu'il tire de la canne à sucre à La Réunion et publier la totalité des aides publiques perçues au nom de son implantation à La Réunion et leur affectation. En attendant, la diversion sur la sécheresse principale cause de la crise continue, alors que chacun sait que le problème vient de la stratégie de Tereos imposée aux Réunionnais : refuser de payer les planteurs au juste prix et compter sur l'État pour payer à sa place la hausse du coût de production de ses fournisseurs.

En Martinique, la production de sucre découlant de la récolte de la canne à sucre s'est effondrée en 2024 : -36 % soit 660 tonnes contre 1034 en 2023. Cette diminution est expliquée officiellement par le climat, notamment les intempéries. Il est à noter que c'est le même argument qui est évoqué par Tereos pour justifier l'effondrement de la production de cannes à sucre à La Réunion, malgré des aides de l'État en augmentation pour la filière. Rejeter la faute sur la sécheresse est l'argument véhiculé encore lors d'un reportage de Réunion La 1ère. Or, l'argument de la crise climatique ne peut pas expliquer une telle diminution de la production de cannes à sucre à La Réunion.

Cause principale de la crise : la stratégie de Tereos imposée aux Réunionnais

C'est une cause secondaire qui vient accentuer les effets de la cause principale : les planteurs ne sont pas assez payés quand ils vendent leurs cannes à Tereos. Le prix payé par l'industriel n'a pas changé depuis près de 30 ans. Il est calculé sur la base d'une formule toute aussi vieille, qui ne tient pas compte des progrès réalisés par l'industriel dans l'amélioration de l'extraction des richesses des



cannes vendues par les planteurs de cannes à sucre. Tereos bénéficie de ces progrès et garde tous les bénéfices pour lui. De plus, il a obtenu que l'État paie à sa place la hausse du coût de production de ses fournisseurs.

Les conséquences de cette stratégie de Tereos ont été décrites dans deux études du ministère de l'Agriculture publiées l'an dernier. Une étude d'Agreste rendue publique le 16 juillet 2024 indiquait que 42 % des agriculteurs vivaient sous le seuil de pauvreté et que « Le niveau de vie des canniers et des maraîchers, qui représentent près de 60 % des ménages, est inférieur à la moyenne des ménages agricoles de l'île ». Conséquence : des planteurs arrêtent de planter de la canne à sucre, et la superficie de cette culture a baissé d'environ 10 % entre 2019 et 2023. C'est ce qu'indiquait une autre étude publiée par Agreste en mai 2024 : « Entre 2019 et 2023, plus de 1 100 exploitations ont réduit leurs surfaces en canne ou arrêté d'en déclarer au titre de la PAC, représentant une baisse totale cumulée de 1

900 ha. ».

8 juillet 2022 : deux ministres ont soutenu Tereos contre les planteurs réunionnais

C'est dans ce contexte que le préfet de La Réunion a annoncé la tenue en mai prochain des « États généraux de la canne à sucre ». La participation de l'État, la Région, le Département et la Chambre d'Agriculture est évoquée.

Les données de la crise causée par la stratégie de Tereos sont claires. Elles découlent d'un manque de transparence et du refus de Tereos de payer le juste prix aux planteurs.

En juillet 2022 eurent lieu les négociations du prix payé par Tereos dans le cadre de la Convention canne. Le 8 juillet 2022, deux ministres étaient venus à La Réunion pour représenter l'État français dans les discussions : Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur, et Jean-François Carenco, ministre des Outre-mer.

Le 8 juillet 2022, le ministre des Outre-mer, Jean-François Carenco avait déclaré à 12h30 sa ferme volonté de s'opposer aux exigences de Tereos. Voici ce qu'il avait déclaré dans le journal télévisé de Réunion La 1ère : « Non, je dénonce moi aussi l'attitude de Tereos. On s'est engueulé vraiment beaucoup à Paris. (...) Mais c'est vrai, je suis, l'État et le préfet l'a dit, le ministre Darmanin l'a dit aussi : sur ce coup-là on est franchement pas content de Tereos et je le dis et je vais leur dire. Tout le monde est d'accord, les planteurs, le Département, les rhumiers, Albioma et quelques autres qui sont de la partie, l'État bien sûr via le ministère de l'Agriculture. Mais il n'y en a qu'un qui n'est pas d'accord ».

Quelques heures plus tard lors de la réunion, les deux ministres ont cédé face à Tereos. La filiale de la coopérative française de planteurs de betteraves a obtenu qu'une aide publique de 28 millions d'euros par an touchée par Tereos soit réévaluée en fonction des chiffres fournis par Tereos, et pas par une expertise des services de l'État. Ce soutien de l'État français a permis à Tereos de concéder un minimum : moins de 1 euros de hausse de sa contribution au prix payé aux planteurs quand ils vendent leurs

cannes au seul acheteur existant à La Réunion, par ailleurs propriétaire de la totalité des outils de transformation de la canne à sucre.

Paris doit être neutre et exiger la transparence pour toute la filière, y compris Tereos

Vu de France, un tel soutien à Tereos se comprend. Tereos est une entreprise française et elle est un des fers de lance de l'industrie agro-alimentaire de la France. Tereos a donc pu compter lors des négociations sur le soutien du gouvernement français au nom du patriotisme économique français. Tereos a pu obtenir que ce soient les contribuables qui paient à la place de Tereos la compensation de la hausse des coûts de production. Ce patriotisme économique français s'est déployé contre les planteurs réunionnais. Ce fait rappelle un rapport néocolonial persistant entre l'ex-métropole et La Réunion, pourtant officiellement décolonisée par la loi du 19 mars 1946.

Si l'État français continue de soutenir Tereos contre les planteurs comme lors des négociations de la Convention canne en 2022, à quoi serviront les « États généraux de la canne à sucre » annoncés par le représentant de l'État français à La Réunion en mai prochain ? Paris doit arrêter de jouer le patriotisme économique français contre les Réunionnais. L'État français doit imposer à Tereos la transparence totale sur les richesses qu'il tire de l'exploitation des planteurs de canne à sucre à La Réunion et publier la totalité des aides publiques perçues au nom de son implantation à La Réunion et leur affectation.

Paris doit donc être neutre dans les négociations. Cela signifie d'une part arrêter de cesser de soutenir Tereos contre les planteurs, et d'autre part de donner à tous les participants aux États généraux de la canne les mêmes éléments d'information. Pour un planteur, tous les revenus tirés de la vente de la canne à sucre sont connus. Ce n'est pas le cas de ceux de Tereos à La Réunion.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Pa d' lindamnizassion bann zésklav kan l'ariv lo gran labolission

Mézami na pwin tro lontan — mèm trozour-la ! — mwin la antann dir l'union afrikène té apré ropoz la késtyon d'lindamnizassyon lo kontinan viktime la trète épi lésklavaz. Li trouv lé pa normal d'ète viktime bann krime konmsa épi k 'i anparl mèm pa lo prinssip in lindamnizassion... Zot i koné konm mwin la fasson k'i réponn zamé i késtyon konmsa é si i réponn sé in répons k'i ansèrv pa arien.

Pou ma par, souvan dé foi, mi panss in drol de trik : mi panss koman bann zésklav an final de konte lété trété issi La Rényon touzour d'in poinn-vizé lindamnizassion... Dabor ni koné kan la aboli lésklavaz sa téi konssèrn soissante-de mil persone é kan téi fo indamnizé l'éta la panss bann zésklavaziss é la pa panss ditou bann zésklav. Poitan kissa té privé d'son libèrté ? Kissa lété ésploité vèye pa koman ? Kissa la gingn lo kou épi kissa té vyolé, tapé, privé d'in manzé normal, privé d'zoué kan zot lété marmaye, privé pou bonpé d'rotour dann lo péi natal osinonsa sète zot zansète.

Non la pa panss azot mé la panss bann propriyètèr téi pèrde zot min d'èrv sèrvil.

Pir k'sa si ni pé trouv sa pir, kan bann zésklav lété afranshi avan lo gran labolission zot téi gingn in térin avèk in landroi pou fé zot kaz, mé kan la fé lo gran labolission zot la pa gingn la tèr, zot la pa gingn la kaz, sof in kontra d'angajé épi la vi la kontinyé konm avan pandan in bonpé d'tan. Finalman lo gran labolission la pli mal trète azot ké bann abolission avan labolission d'mass.

Mi koné pa si zot i trouv sa normal kissoi léstatu lé pèrsone kan l'ariv lo zour la grann abolission : mètre ? Zot lété indamnizé ; zésklav zot lété amaré avèk lo mète par in kontra avèk inn vi préss konm avan, mèm défoi pir kan la mizèr avèk la maladi téi monte dsi zot.

A ! Biensir mi koné in pé va dir sa lé vyé konm Hérode donk afèr anparl lindamnizassion — kossa sa i ansèrv. I ansèrvré d'aprè mwin konsidèr lo moune — ésklav libéré — konm bèf, soval osinonsa bourik sansa zoutiye konm la konsidèr azot.

Mézami si mi tronp rapèl amwin a l'ord. Si néna dé shoz k'i éshape amwin rapèl amwin. Mi anpriye azot... A bon antandèr salu !

Justin